

Édito

“ Avant toute chose, je veux remercier chaleureusement celles et ceux qui ont fait le choix du changement et m'ont accordé leur confiance en me portant à la fonction de maire de Saint-Pierre-lès-Nemours. Je veux également rassurer celles et ceux qui restent sceptiques. Déterminé à travailler dans le seul intérêt général, je serai le maire de tous les saint-pierrois, sans distinction d'aucune sorte !



Avec plus de 55% des voix, la victoire fut nette et sans appel. Cette victoire, je la dois à une équipe composée d'hommes et de femmes qui ont à cœur d'œuvrer pour le bien de chacun.

Je veux saluer l'investissement de ces nouveaux élus, qui, dans un contexte particulier, dû à l'absence totale de transmission des dossiers entre l'ancienne équipe et la nouvelle, se sont mis à la tâche immédiatement.

Fidèle à mes engagements de campagne, ma priorité a été de reprendre la maîtrise des projets de construction de 268 logements rue de Larchant. Certes, une ville doit se développer, mais toutes les implications de ce développement, notamment en matière de stationnement, de nuisances ou d'intégration architecturale, doivent être soigneusement étudiées au préalable.

Dans un contexte sanitaire difficile et contraignant, je tiens à remercier et féliciter les personnels des écoles et les enseignants, qui ont su, comme j'ai pu le constater moi-même lors de la rentrée scolaire, accueillir et rassurer nos enfants dans le strict respect des règles sanitaires.

Je veux également remercier l'inspection académique qui a accédé à notre demande d'ouverture d'une classe à l'école des Hauts-de-Saint-Pierre.”

Bruno Landais

Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours
Vice-président de la Communauté
de Communes du Pays de Nemours

URBANISME

LOGEMENTS, UN DOSSIER SUIVI DE PRÈS



Réunion de quartier rue de Larchant

avec les projets en cours, ce ne sont pas moins de 268 logements qui devaient voir le jour à Saint-Pierre-lès-Nemours, dont 222 rue de Larchant ou à proximité immédiate de la rue de Larchant.



Rue de Larchant (établissements Piard)

Ce projet qui prévoyait 80 logements, dont le permis avait été accordé à la société Nexity, est désormais abandonné, Nexity ayant déclaré : « *Nous ne ferons jamais rien contre la volonté d'un maire* ».

Rue de la gare



Le projet, dont le permis de construire a été signé le 18 mars et qui prévoyait 66 logements, a fait l'objet d'une procédure judiciaire, qui a relevé des anomalies contraires au PLU (plan local d'urbanisme), rendant le permis invalide, permettant ainsi au maire de signer un retrait administratif.

Toujours dans le quartier de la gare

Enfin, le troisième projet, qui prévoit 76 logements, pose de nouveaux problèmes de circulation et de

stationnement dans un secteur déjà saturé, celui de la gare.

Le maire a rencontré Xavier Vanderbise, vice-président du conseil départemental en charge des routes, afin d'étudier avec lui les plans de circulation et de stationnement du quartier, traversé par les RD 16 et 98, ainsi que les possibilités d'entrées et de sorties des logements près de la gare.

Le développement d'une ville est une affaire trop importante pour que des décisions soient prises sans concertation. Voilà le sens dans lequel la nouvelle équipe entend avancer. ●

Saint-Pierre-lès-Nemours Actu

Numéro 1 - septembre 2020

Directeur de la publication : Bruno Landais

Directrice communication : Létitia Pannunzio

Rédactrice en chef : Valérie Strub

Conception et réalisation : Planète Com

Crédits photos : Mairie de Saint-Pierre-lès-Nemours

Tirage : 2 800 exemplaires

Imprimeur : Imprimerie Vaillot

La reproduction même partielle de ce document est interdite sans accord préalable. Les textes contenus dans la rubrique « Tribune libre » n'engagent que leurs auteurs.

UN PLAN CANICULE ADAPTÉ AUX PLUS FRAGILES

Ce sont 250 personnes en situation de fragilité, handicapées ou âgées, qui se sont fait connaître en mairie, permettant ainsi aux nouveaux élus de les contacter pour s'assurer de leur santé pendant la période de canicule traversée cet été. On estime

à 1000 le nombre d'habitants qui pourraient bénéficier de ce service. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS au 01 64 45 13 61 ou par mail: ccas@spln.fr ●

LES DÉGÂTS DES ORAGES

Deux violents épisodes orageux se sont abattus sur Saint-Pierre-lès-Nemours cet été.

Le premier, le 9 août, a nécessité l'intervention des agents d'astreinte, des élus et des bénévoles, pour dégager l'entrée du pont, obstruée par un arbre tombé en travers de la route.



Orage du 09/08/2020

Le second, le 12 août, a enregistré 20 mm d'eau tombée en seulement 15 min, soit l'équivalent de ce qui tombe habituellement en à peu près un mois. Les canalisations n'ont pas été



Orage du 12/08/2020

en capacité d'absorber un tel volume d'eau, provoquant des inondations, et confortant l'équipe municipale dans l'idée que l'écoulement des eaux pluviales doit être pris en compte de manière plus stricte avant d'envisager de multiplier le nombre de logements à Saint-Pierre-lès-Nemours.

En outre, un arbre, tombé sur des câbles électriques rue de Larchant, a mobilisé pompiers, gendarmes, policiers municipaux et agents de la ville, l'après-midi du 13, afin d'écarter rapidement tout risque d'incident. ●

■ COMMÉMORATION

COMMÉMORATION DU 23 AOÛT 1944

Nemours et Saint-Pierre-lès-Nemours ont, comme chaque année, célébré la libération des deux villes. Sylvie Bouchet Bellecourt, députée de la deuxième circonscription de Seine-et-Marne, Bernard Cozic, conseiller départemental, Valérie Lacroute, maire de Nemours, et Bruno Landais, maire de Saint-Pierre-lès-Nemours, se sont inclinés successivement devant la stèle élevée en mémoire de François Smyczek, route d'Ormesson, puis devant celle édifiée en souvenir des deux résistants Martin et Colleau, route de Montargis.

M. le maire a invité le petit-fils de François Smyczek à procéder, avec lui, au dépôt de gerbe. ●



■ SÉCURITÉ

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉTABLI DE NUIT



M. le maire s'y était engagé : l'éclairage public a été rétabli partout dans Saint-Pierre-lès-Nemours, ce dans le but d'obéir aux règles de sécurité routière les plus élémentaires pour tous, piétons et automobilistes, mais aussi de sécurité publique. Afin d'éviter une augmentation du bilan énergétique de la Ville, il a été décidé, plutôt que d'éclairer certaines rues et pas d'autres, d'éclairer toutes les rues, à raison d'un lampadaire sur deux, préservant ainsi l'équilibre des dépenses. L'équipe municipale réfléchit actuellement à la façon d'aborder sereinement, efficacement et à moindre coût, la transition vers un système d'éclairage plus écologique, à base de leds ou de détecteurs de présence. ●

LA RUE DU CHÂTEAU DE NOUVEAU OUVERTE



Fermée depuis le 8 février 2019, c'est une rue réaménagée qui a été réouverte à la circulation en septembre. À la suite d'une réunion avec les riverains le 16 juillet dernier, la nouvelle équipe municipale a opté pour un

stationnement en quinconce destiné à limiter la vitesse des automobilistes, souvent constatée excessive, et de favoriser le stationnement sur la voirie plutôt que sur les trottoirs. ●

LIVRAISON D'UNE BALAYEUSE



Réceptionnée le 12 août, la balayeuse a fait sa première sortie sur le terrain dès le lendemain, dégageant le chemin de la Messe et la rue de Foljuif, souillés par la boue et impossible à nettoyer à la main. Un plan de passage et de fréquence de passage de la balayeuse est actuellement à l'étude. ●

DÉSHERBAGE MANUEL DES RUES



Réalisé à la binette, le désherbage de la ville ne peut se faire que lentement. Cependant, et afin de satisfaire à une situation d'urgence, les quatorze agents des services techniques de Saint-Pierre-lès-Nemours, dont quatre dévolus aux espaces verts et un à la voirie, ont tous été sollicités pour nettoyer les rues de la ville.

L'usage des glyphosates, polluants et toxiques, est interdit aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017, de même

que bon nombre de produits encore autorisés aux particuliers. Pour l'heure, aucune solution miraculeuse n'existe : la binette endommage les trottoirs, et le désherbage thermique ne détruit l'herbe qu'en surface, nécessitant des interventions très fréquentes.

Nous rappelons aux propriétaires qu'en vertu de l'arrêté municipal n°8118 du 4 septembre 2018, l'entretien des trottoirs attenants à leurs habitations leur incombe. ●

DÉSHERBAGE DU CIMETIÈRE



Le 12 septembre, douze élus de la majorité, accompagnés de saint-pierrois volontaires ont entrepris de désherber le vieux cimetière de Saint-Pierre-lès-Nemours, dont l'entretien n'avait pas pu être assuré par les services techniques de la ville du fait du surcroît de travail occasionné par les orages d'août. Au programme : arrachage des mauvaises herbes et ratissage des allées! ●

APRÈS UN PREMIER REFUS, UNE OUVERTURE DE CLASSE À LA DERNIÈRE MINUTE !



École des Hauts de Saint-Pierre



École du Clos Saint-Jean



École du Gréau



École des Sources

Décidé le 6 mars 2020, un tout nouveau RPI (regroupement pédagogique intercommunal) nous permet d'accueillir, à compter de cette année, les enfants de Châtenoy, Chevrainvilliers et Ormesson, portant à 471 le nombre d'élèves fréquentant les quatre écoles, maternelles et primaires, de Saint-Pierre-lès-Nemours. Cette arrivée de nouveaux élèves a occasionné une surcharge des effectifs.

Après de nombreux échanges entre l'inspection académique et le maire, Bruno Landais, une ouverture de classe a été accordée à l'école des Hauts-de-Saint-Pierre.

Les élus ont rendu visite aux quatre écoles pour souhaiter une excellente

rentrée aux élèves et à leurs professeurs, dans le respect des règles sanitaires actuelles. ●

DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS

Afin d'assurer la sécurité des enfants, l'opération pédibus mise en place en février 2018 n'a pas été reconduite cette année par la nouvelle équipe municipale. Deux bus ont été mis en circulation de façon à permettre aux 200 enfants concernés par ce changement de rejoindre leurs écoles dans de bonnes conditions et en toute sécurité! ●



UN ACCÈS REPENSÉ AUX CANTINES

Deux restaurants scolaires accueillent les enfants, l'un au Gréau et l'autre au Clos. Les élèves de l'école des Hauts-de-Saint-Pierre déjeuneront désormais au Gréau et ceux de l'école des Sources, au Clos. La navette de la Ville sera mise à la disposition de l'école des Sources afin de compenser le manque de place dans le bus qui assure les trajets de l'école à la cantine, et d'éviter aux enfants d'avoir à attendre tout en leur permettant de déjeuner ensemble. ●

UN ÉTÉ PRODUCTIF



École des Sources

L'été a été occupé à préparer une rentrée voulue dans les meilleures conditions pour nos enfants. À cette fin, de nombreux travaux ont été réalisés. La chaudière et les menuiseries de l'école des Sources ont été remplacées, de même que la chaudière de l'école des Hauts-de-Saint-Pierre. Et

des travaux d'étanchéité ont été menés à l'école du Clos-Saint-Jean. Enfin, trois tableaux numériques (tableaux blancs interactifs ou TBI) ont été installés à l'école des Sources.

Les travaux de menuiseries ont été financés à hauteur de 40% par le conseil départemental. ●

UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE PLUS EN PLUS DURABLE



La Loi EGALIM prohibant l'utilisation du plastique dans la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2025, les efforts de la commune se poursuivent pour une mise en conformité

LOISIRS

LE CENTRE DE LOISIRS

Ce sont 13 à 30 enfants qui ont pu bénéficier, cet été, des activités multiples et variées que leur proposait le centre de loisirs: piscine, rugby, en partenariat avec l'association RCPN (Rugby des Communes du Pays de Nemours), promenades à vélo (allant de 45 min pour les plus jeunes à 1h pour leurs aînés), chasses au trésor, jeux de société...



rapide. La cantine du Clos a d'ores et déjà atteint cet objectif et la cantine du Gréau est en passe de le faire à son tour, qui proscrit, dès cette rentrée, tout contenant plastique pour ses entrées froides. Ces mesures occasionnent une intendance plus lourde puisqu'il convient désormais de laver les 300 assiettes et autant de coupelles nécessaires au service, ainsi que la batterie en inox.

Les filières bio et locales ont nettement progressé, et sont aujourd'hui largement développées dans la composition des menus proposés aux enfants. ●



Les enfants, accueillis dans des locaux désinfectés tous les jours, ont appris à respecter les gestes barrières, lesquels leur ont été enseignés de façon ludique. ●



Vous avez jusqu'au 27 septembre pour y inscrire vos enfants pour les vacances d'automne, en vous rendant sur la rubrique « portail famille » du site de la mairie.



Mairie de Saint-Pierre-les-Nemours



Au fil de l'actualité

INSCRIPTIONS EXTRASCOLAIRES
 Les MÉRCREDES à l'avant de l'écran
 - Inscription aux activités périscolaires des écoliers
 Pour les vacances de TOUTSAINT
 - Réservations sur votre page planning des événements
 - Clôture des inscriptions : le dimanche 27 septembre à midi

ALLOCATION DE RETRENTE 2020

Info

Connexion

Message d'information
 Bonjour, l'inscription périscolaire annuelle est obligatoire pour que votre enfant soit enregistré (en mairie pour la cantine, à l'ACSH pour les garderies, mercredis, vacances).
 Vous pouvez ensuite réserver vos places sur le portail (attention à bien sauvegarder vos données avant de quitter ou de changer de page)
 Attention aux dates d'inscriptions. Merci de privilégier les paiements en ligne par CB.

En savoir plus

TRANSPORTS

LE FORFAIT IMAGINE R



Seuls les collégiens bénéficiant d'une aide de 250 € par an, accordée par le conseil départemental et versée directement à la compagnie de transport, pour l'achat d'un forfait Imagine R, la Ville a tenu à soutenir les lycéens et étudiants de moins de 26 ans, en leur accordant une aide de 100 € par an, soit 40 % du prix du forfait. ●



NUMÉROS UTILES

- SAMU** : 15
- Pompiers** : 18 ou 112
- Police nationale** : 01 64 78 50 20
- Police municipale** : 01 64 45 13 66
- Gendarmerie** : 01 64 45 58 10
- SOS Médecins** : 0 820 07 75 05
- Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- Brûlures corporelles graves** : 15 ou 112
- Allo Enfance maltraitée** : 119
- Violence femmes infos** : 3119
- Drogues Alcool Tabac Infos** : 113
- SIDA Info service** : 0 800 84 08 00
- SOS Vétérinaire 77** : 0 892 68 99 33



ENGLISH renCARt



Pour la 8^e année consécutive, dimanche 6 août, des véhicules anglais de prestige et de collection se sont réunies dans le parc de la mairie pour un rassemblement hors du commun. Les visiteurs ont pu admirer les quelques 130 voitures présentes et échanger avec leurs propriétaires, mais aus-

si profiter d'une promenade dans la campagne environnante. C'est ainsi que, l'espace d'une journée, la mairie et son parc ont pu croire au retour de leur ancien propriétaire, qui n'était autre que... le coiffeur officiel de la reine d'Angleterre! ●

PUISELET : MINI-TOUR DE SEINE-ET-MARNE

La course cycliste, organisée pour les enfants des écoles de vélo, a eu lieu le 12 septembre. Partie à 14 h de l'école de Puisselet, elle a réuni près de 80 enfants, qui ont dû parcourir, selon leur âge, 3, 9 ou 12 km avant de passer la ligne d'arrivée. ●



TRIBUNES

Opposition

Agir pour Saint-Pierre

Toute l'équipe d'Agir pour Saint-Pierre tient à remercier les 44,9 % d'électeurs Saint-Pierrois pour leur confiance.

Notre programme était construit sur certaines valeurs, nous entamons ce mandat municipal fidèles à nos convictions.

C'est dans cet état d'esprit que nous continuerons à œuvrer pour tous les saint-Pierrois.

Pour nous contacter :

agirpoursaintpierre2020@gmail.com

Dominique Herblin, Yves Deneufbourg, Anne-Marie Chèvre, Jean-Luc Matéo-Sans, Joëlle Naslot, Jean Turpin

Majorité

J'aime Saint-Pierre-lès-Nemours

À plus de 55 %, le choix démocratique s'est exprimé sans équivoque pour porter notre équipe à la tête de la commune. Le soir des élections, il aurait été républicain d'accepter le résultat des urnes, par une simple poignée de main courtoise, comme il aurait été opportun, de procéder à une transmission des dossiers en cours. Notre capacité de travail et notre détermination à servir au mieux l'intérêt général ont largement permis de pallier cette situation inhabituelle. Le temps de la campagne électorale est terminé, et aujourd'hui nous sommes fiers de représenter tous les Saint-Pierrois.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Comme promis par la nouvelle équipe municipale, un premier forum des associations a vu le jour en cette rentrée 2020, dans les conditions sanitaires les plus strictes. Le 5 sep-

tembre, les associations, de loisirs et culture, se sont réunies de 14 h à 18 h au centre socio-culturel. Inauguré par les élus locaux, le forum a permis au public de découvrir ou retrouver, en un seul lieu, l'ensemble des associations saint-pierroises. Ces dernières ont pu renseigner les visiteurs sur leurs programmes et leurs activités. Quant aux visiteurs, ceux qui le souhaitaient ont pu adhérer directement sur place et très facilement à l'association de leur choix. ●



Les 15 associations présentes

- L'Amicale Philatélique et Cartophile de Nemours - Saint-Pierre
- Le Club de la Bonne Humeur
- Le Comité de Jumelage
- ENGLISH renCART
- Le Baobab
- Le Point du Jour
- Vasc'opinion
- Les Sources de la Joye
- Les Bouchons d'amour
- Zlynka Tchernobyl
- Contacts
- Culture, j'écris ton nom
- La Roche Fontaine
- Vikingar
- Les Amis d'Ameli

LE FORUM DES SPORTS

Toujours le 5 septembre, par esprit pratique et par souci de cohérence, se tenait le forum des sports, inauguré dès 10 h par les élus locaux, au complexe sportif et de loisirs de la communauté de communes Pays de Nemours. Le respect des gestes sanitaires n'a pas empêché que la fête soit réussie. Entre animations, démonstrations et initiations, chacun a pu profiter de sa journée, la buvette offrant aux visiteurs une pause fort appréciée. ●



UN NOUVEAU VILLAGE ASSOCIATIF

Il a été décidé, en concertation avec les présidents de clubs, de regrouper les activités de l'ensemble des associations de la commune au centre socio-culturel, lequel présente de nombreux avantages pour les adhérents, comme un accès plus facile à des places de stationnement.

Les locaux ont été remis aux normes et peuvent désormais accueillir les plus jeunes en toute sécurité, à la grande satisfaction du RAM (relais assistants maternels), mais aussi des associations L'Île aux Enfants et Le Club de la Bonne Humeur, qui se partagent l'occupation de l'ancien centre de loisirs.

Des plages horaires plus larges sont même envisagées de façon à ce qu'elles puissent développer plus confortablement leurs activités. ●

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Bruno Landais
Maire
Vice-président
de la Communauté de Communes

Les adjoints



Sébastien Deteix
Finances, sécurité
et tranquillité publique



Sophie Bordat
Démocratie locale,
citoyenneté
et vie locale



Éric Dalmayrac
Économie, voirie,
travaux



Élisabeth Sartori
Solidarité, seniors,
cohésion sociale



Thierry Remond
Urbanisme,
aménagement du territoire,
développement durable



Cendrine Fromager
Affaires scolaires,
petite enfance,
périscolaire



Fabrice Morvan
Sports, jeunesse



Létitia Pannunzio
Communication,
vie associative

Les conseillers municipaux délégués



Jean-Claude Dumay
Culture,
cérémonies publiques



Yasmina Richard
Animations ville,
loisirs



Sébastien Brinas
Propreté,
espaces verts



Nadège Grandjean
Personnes âgées

Les conseillers municipaux du groupe majoritaire



Azouz Oulouche



Véronique Trouillet



Grégory Trychta



Valérie Marque



Bernard Reigneau



Chrystel Goga



Manuel Meira



Monique Breysach



Patrice Pommereau



Alexandra Bendyoukoff

Les conseillers municipaux de l'opposition



Dominique Herblin



Yves Deneufbourg



Anne-Marie Chèvre



Jean-Luc Matéo-Sans



Joëlle Naslot



Jean Turpin